



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JSS Sustainable Equity – SDG Opportunities, Classe d'actions I USD acc

un compartiment de JSS Investmentfonds II (ISIN : LU2207283826)

Société de gestion : J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- Le JSS Sustainable Equity – SDG Opportunities (le « Fonds ») vise une appréciation du capital sur le long terme par le biais d'investissements en actions.
- Le Fonds investit pour l'essentiel directement (au minimum 51% des actifs du Compartiment) ou indirectement dans des titres de participation du monde entier. Les investissements sont réalisés dans tous les secteurs, sans restriction particulière quant au domicile de l'émetteur. Le Fonds investit principalement dans des grandes capitalisations. Les grandes capitalisations désignent les sociétés se situant au-dessus du 80e percentile des capitalisations boursières ajustées du flottant au moment de l'investissement. Aucun investissement dans les micro-capitalisations n'est prévu. Les micro-capitalisations désignent les sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 300 millions EUR au moment de l'investissement. Les investissements dans les titres mentionnés ci-dessus peuvent également être effectués par le biais de Global Depository Receipts (GDR) et d'American Depository Receipts (ADR) cotés sur des bourses et marchés reconnus et émis par des institutions financières internationales.
- Le Fonds est géré activement et n'a pas vocation à répliquer un quelconque indice. Le Fonds est géré sans référence à un quelconque indice.
- Le Fonds prend en compte les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG ou durabilité) au cours du processus d'investissement.
- Par ailleurs, au moins 90% des actifs du Fonds sont investis dans des sociétés dont les activités commerciales sont alignées sur un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030 des Nations unies. L'alignement sur les objectifs de développement durable des Nations unies est réalisé lorsqu'une entreprise fournit des produits et des services répondant à des thèmes d'investissement liés aux ODD, tels que : l'action climatique, la rareté de l'eau, la gestion des déchets, la disponibilité de la nourriture, la santé et le bien-être ainsi que l'amélioration des infrastructures et de la démographie, entre autres. L'alignement d'une entreprise sur les ODD est évalué indépendamment de sa réussite financière.
- La sélection des investissements est réalisée de manière discrétionnaire, ce qui signifie qu'aucune exigence ne stipule de critères autres que ceux indiqués ci-dessus.
- Les actions du Fonds peuvent être rachetées ou converties tout jour ouvré.
- Cette classe d'actions du Fonds réinvestit les revenus en permanence.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- La catégorie de risque et de rendement mentionnée repose sur des données historiques et ne saurait constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La classification du Fonds peut évoluer dans le temps et ne saurait être garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'un investissement sans risque.
- Le Fonds a été classé dans la catégorie de risque 6 dès lors que, conformément à sa politique d'investissement, la valeur de ses investissements peut fluctuer de façon importante. Par conséquent, le rendement escompté et le risque de perte potentiel peuvent être élevés.
- La cession d'investissements en actifs illiquides peut s'avérer complexe dans des conditions de marché restreintes.
- Si un émetteur de titres ou, dans le cas d'opérations sur produits dérivés, une contrepartie se trouve en situation de défaut de paiement, cela affectera négativement la valorisation de l'actif correspondant du compartiment.
- Les opérations impliquant des parties basées dans les pays émergents peuvent comporter un risque de contrepartie plus élevé

en raison d'un contexte économique ou politique spécifique.

- Les investissements dans des secteurs de croissance ou dans des petites et moyennes entreprises peuvent également impliquer un risque de cours relativement plus élevé.
- Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous référer au chapitre « Principes d'investissement » du prospectus et au supplément relatif au Compartiment concerné.



Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais limitent la croissance potentielle des investissements du Fonds.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur un an

Frais courants	1.20%
----------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

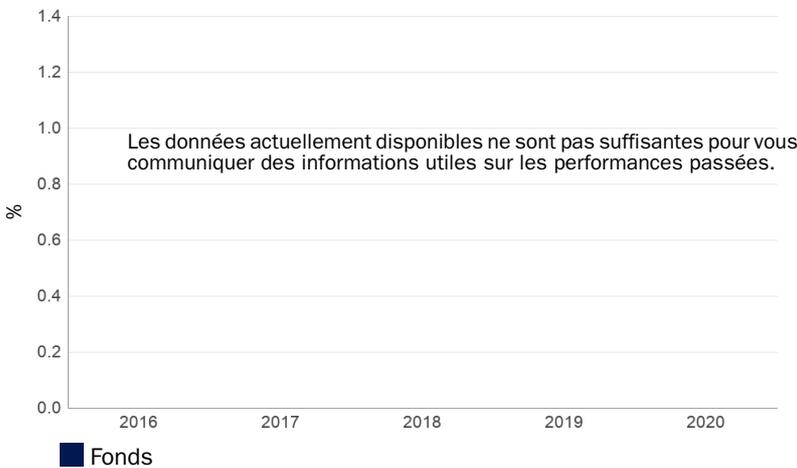
Les frais d'entrée et de sortie indiqués dans le présent document sont des chiffres maximums. Dans certains cas, ils peuvent être plus bas. Veuillez consulter votre conseiller financier pour plus d'informations.

Les frais courants indiqués ici sont une estimation, les données disponibles étant inexistantes ou insuffisantes. Le rapport annuel du Fonds relatif à chaque exercice détaillera le montant exact des frais. Celui-ci peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- Les frais relatifs aux transactions de portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie applicables à l'acquisition ou à la cession d'autres fonds.

De plus amples informations sur les frais sont disponibles au chapitre « Commissions, frais et régime fiscal » du prospectus.

Performances passées



- Le Fonds a été lancé en 2020 et cette classe d'actions en 2021.

Informations pratiques

- Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.
- De plus amples informations sur le Fonds ainsi que le prospectus, les statuts, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais auprès de la société de gestion J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A., 11-13 Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg, tél. : +352 262 1251, et de la société, JSS Investmentfonds II, 11-13, Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg.
- D'autres informations pratiques sur le Fonds ainsi que le prix actuel par action sont disponibles à l'adresse www.jsafrasarasin.ch/funds.
- La réglementation fiscale de votre pays de domicile ou de résidence fiscale déterminera l'impact de votre investissement sur votre situation fiscale. Pour plus d'informations sur les conséquences fiscales de l'investissement, veuillez contacter votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de JSS Investmentfonds II ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de JSS Investmentfonds II.
- Le document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment du fonds JSS Investmentfonds II. Le prospectus et les rapports réguliers sont produits pour l'ensemble du fonds JSS Investmentfonds II.
- Les actifs de chaque compartiment de JSS Investmentfonds II ne répondront, à l'égard de tiers, que du passif du compartiment concerné. En outre, les compartiments sont traités comme des entités distinctes s'agissant des relations entre investisseurs, et chaque compartiment se voit attribuer ses propres engagements lors du calcul de la valeur nette d'inventaire.
- Les investisseurs d'un compartiment donné de JSS Investmentfonds II ont le droit de convertir tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre compartiment de JSS Investmentfonds II lors de tout jour d'évaluation commun aux deux compartiments. De plus amples informations à ce sujet figurent à la section « Conversion d'actions » du prospectus de JSS Investmentfonds II.
- De plus amples informations quant à la distribution des catégories d'actions supplémentaires d'un quelconque des compartiments de JSS Investmentfonds II peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier.
- Un résumé de la dernière version de la politique de rémunération est disponible à l'adresse <http://fundmanagement-lu.jsafrasarasin.com/internet/fmlu>. Cette politique inclut une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que des informations sur les personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération si un tel comité a été constitué. Les investisseurs peuvent obtenir une copie de la politique de rémunération en vigueur gratuitement auprès du siège social de la société de gestion.